Les Echos

LUNDI 28 AVRIL 2025

MONETA
asset management
Notre savoir-faire actions
pour votre épargne
www.moneta.fr

Fermetures d'usine : la cote d'alerte

- Trop de fermetures, pas assez d'ouvertures : l'enjeu de la réindustralisation se heurte à la réalité des chiffres.
- Collectivités et élus s'activent, sur le terrain, pour anticiper les difficultés et préserver ce qui peut l'être.
- L'objectif n'est pas seulement d'éviter les crashs industriels, mais aussi d'attirer des porteurs de projets.

// PAGES 18-19

Au Canada, un vote décisif face à Trump

Renaud Philippe/NYT-Redux-REA, Sabrina Dolidze/Sipa et iStock

GUERRE COMMERCIALE Le libéral Mark Carney ou le conservateur Pierre Poilievre : qui sera le prochain Premier ministre du Canada ? Les Canadiens sont appelés aux urnes ce lundi pour en décider. Les tensions commerciales avec les Etats-Unis et l'offensive de Donald Trump contre ce qu'il appelle le « 51e Etat » américain dominent les débats. Les dernières heures de la campagne ont été endeuillées par une attaque à la voiture-bélier à Vancouver, qui a tué neuf personnes. // PAGE 6

Le plan de Bayrou pour mobiliser les médecins

SANTÉ Face aux risques soulevés par les déserts médicaux, le gouvernement a annoncé vendredi une « mission de solidarité obligatoire ». Plutôt que d'obliger les médecins à s'installer dans les zones en difficulté, elle prévoit que des médecins soient mobilisés jusqu'à deux jours par mois dans des zones identifiées comme « *prioritaires* », c'est-à-dire dans des territoires en tension. Le gouvernement espère ainsi atteindre jusqu'à 30 millions de consultations par an dans ces zones. Il entend ainsi répondre à une initiative parlementaire qui vise à réguler l'installation des cabinets. Les syndicats de médecins, qui y sont opposés, ont appelé à la grève à partir de ce lundi. // PAGE 2

enquête

Kim Kardashian, l'histoire secrète d'un braquage

Alors que s'ouvre le procès des voleurs de bijoux, retour sur un cambriolage rocambolesque.

// PP. 14-15

Déficit La France bonnet d'âne de la zone euro // P. 3

Mines Groenland, fonds marins : l'exploitation minière et ses fantasmes

// L'ANALYSE P. 9 ET NOS INFORMATIONS P. 32

Luxe Ces marchés d'Asie qui permettent d'attendre le réveil de la Chine // P. 20

l'éditorial

Déserts médicaux et realpolitik

Les élus locaux sont excédés, et ils ont de bonnes raisons de l'être : malgré de gros efforts de leur part pour attirer les médecins, les zones sans praticien ont plutôt tendance à s'étendre qu'à diminuer. Toutes les actions engagées par le gouvernement et l'Assurance Maladie depuis 2017 – maisons de santé, assistants médicaux pour soulager les généralistes, délégations de tâches, etc. – semblent aussi toucher leur limite.

De quoi inciter les députés à voter la fin de la sacro-sainte liberté d'installation des médecins libéraux. D'autant que cette régulation a déjà été imposée avec succès aux infirmiers, aux kinés, aux dentistes…

Et pourtant, ce serait une erreur. Dans ce débat brûlant, il faut garder la tête froide et chercher avant tout l'efficacité. Imposer une régulation pure et dure alors que l'on perd chaque année plusieurs centaines de médecins ne résoudrait rien, au contraire. Le risque serait grand de faire fuir les nouveaux diplômés, déjà attirés par d'autres formes d'exercice moins contraignantes. Sachant que d'ici à quelques années, leur nombre va fortement augmenter, ce qui permettra d'inverser enfin la tendance démographique, comme c'est déjà le cas des autres professions de santé.

En attendant, le gouvernement avance par petites doses en introduisant de nouvelles obligations aux médecins déjà installés, via un principe de solidarité avec les déserts médicaux. Certes, les modalités pratiques risquent parfois de virer au casse-tête, et des nouveaux efforts vont être demandés à des praticiens déjà très occupés. Mais cela peut fonctionner en particulier pour certaines spécialités (ophtalmo, dermato, cardiologues…), et c'est le prix à payer pour éviter de braquer les internes, alors que le déploiement des « docteurs juniors » (quatrième année de médecine générale) l'année prochaine va apporter une bouffée d'oxygène. L'heure est à la realpolitik, pas à l'idéologie. — ***Etienne Lefebvre***

MECALUX | SOLUTIONS AUTOMATISÉES POUR ENTREPÔTS INTELLIGENTS

0 810 18 19 20
Service gratuit + prix d'un appel local

mecalux.fr

M 00104 - 428 - F: 3,80 €

ISSN0153.4831 118e ANNÉE / NUMÉRO 24451 / 36 PAGES Antilles-Réunion 4,90 €. Belgique 4,40 €. Espagne 5,30 €. Luxembourg 4,60 €. Maroc 45 DH. Suisse 6,80 FS. Tunisie 10 TND.

Les vélos électriques pas si reconditionnés d'Upway

MOBILITÉ

La start-up s'est fait un nom sur le marché de la seconde main, mais 40 % de ses modèles en vente en France sont neufs ou quasi neufs.

Adrien Lelièvre

Lors de la publication des chiffres du marché du vélo en 2024, l'Union Sport & Cycle, l'organisme qui fédère les industriels du secteur, a mis en lumière, vendredi, le bond des ventes des modèles reconditionnés (+9 %, à 138.000 unités). Une bonne santé qui tranche avec le plongeon des engins neufs (–12 %), qu'ils soient électriques ou mécaniques.

« *Les Français, à cause des problèmes de pouvoir d'achat, achètent plus de vélos de seconde main et se tournent vers des professionnels* », décrypte Patrick Guinard, président de la commission cycles et mobilité active de l'Union Sport & Cycle (USC).

Ce nouveau marché est la promesse de bicyclettes moins chères, fiables et écologiques pour les consommateurs. Il est attaqué par des sites d'e-commerce (Alltricks), les boutiques spécialisées qui créent des corners pour la seconde main ou des start-up comme Upway, qui permettent de vendre ou d'acheter des modèles électriques en ligne.

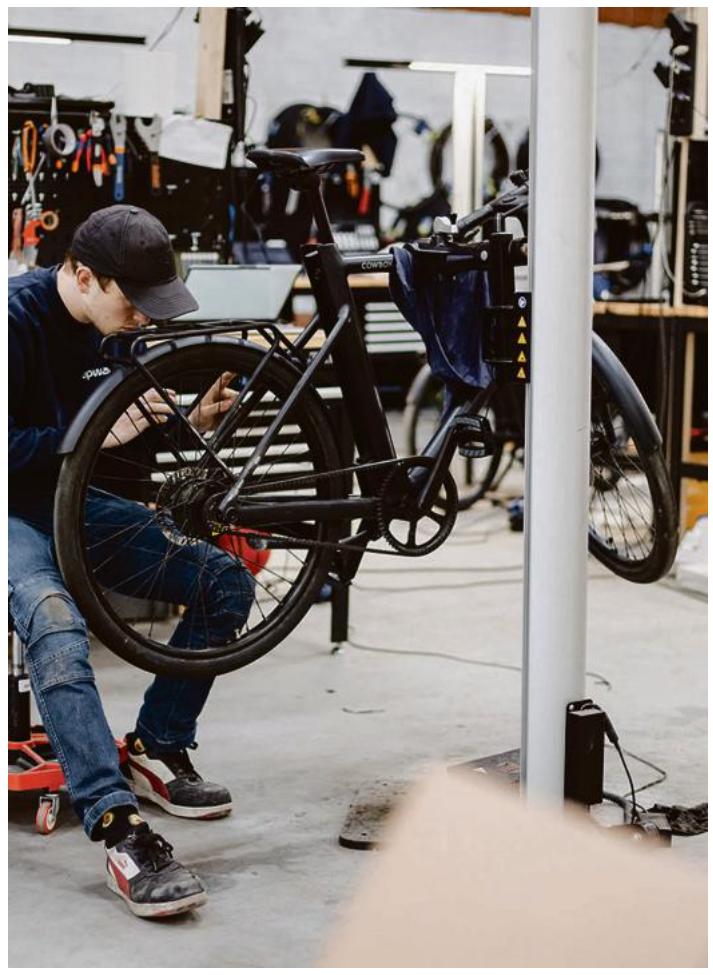

Les vélos d'Upway sont inspectés et réparés par des professionnels avant leur mise en vente. *Photo Momentum*

En forte croissance

A la faveur de plusieurs levées de fonds, cette jeune pousse a grandi très vite ces dernières années. « *Nous avons vendu plus de 10.000 vélos électriques reconditionnés en France l'an dernier* », explique Toussaint Wattinne, le patron d'Upway. La société assure avoir plus que doublé son activité en 2024 et s'approcher des 100 millions de volume d'affaires (elle ne communique pas sur son chiffre d'affaires). Une jolie performance pour une start-up qui a vu le jour en 2021 et opère déjà dans huit pays, dont les Etats-Unis.

A en croire les plateformes d'avis comme TrustPilot et des personnes interrogées par « Les Echos », les clients sont très satisfaits par la qualité du service. Les vélos sont quasi neufs, vantent-ils. Et pour cause : il y a de fortes chances qu'ils le soient ! Selon nos informations, près de 40 % des modèles en vente sur Upway dans l'Hexagone ont moins de 5 kilomètres au compteur. Leur inspection par des mécaniciens dans l'entrepôt d'Upway à Gennevilliers doit donc être plutôt rapide... Peut-on, dès lors, parler de vélos reconditionnés ?

Contacté, Upway avance plusieurs explications. « *Il peut y avoir des vélos d'exposition en magasin et des vélos neufs mais endommagés que les fabricants ne peuvent pas vendre dans leurs canaux de distribution habituels en raison de défauts esthétiques* », explique Toussaint Wattinne.

Une autre explication est à trouver dans l'état du marché du vélo. A la sortie des confinements, les ventes de deux-roues ont explosé dans le monde, ce qui a entraîné une hausse de la production. Le marché a ensuite connu un coup de frein. Les fabricants, détaillants et enseignes multisports se sont ainsi retrouvés avec des invendus sur les bras alors même que les nouvelles séries arrivaient... « *Ils nous contactent pour nous demander si on peut les aider à écouler ces stocks* », indique Toussaint Wattinne. Une aubaine pour les clients qui savent flairer les bonnes affaires, même si la promesse écologique n'est pas au rendez-vous.

Upway est transparent puisque le kilométrage et l'année des vélos en vente sont affichés sur son site Internet. Alors que le marché du cycle se restructure, le dirigeant de la start-up juge que la part de ces vélos quasi neufs va décliner dans les mois à venir. Et que celle des modèles « *vraiment reconditionnés* » va automatiquement remonter. ■

annonces judiciaires & légales

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
GRAND PARIS SUD EST AVENIR

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°AP2025-017 en date du 11 avril 2025, le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur son territoire.

Le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public du **mercredi 14 mai à 9h00 au mardi 17 juin 2025 à 17h00 :**

- En version numérique sur les sites internet de l'établissement public territorial GPSEA (www.sudestavenir.fr) et des 16 communes du Territoire (www.alfortville.fr, www.ville-bonneuil.fr, www.ville-boissy.fr, www.chennevieres.com, www.ville-creteil.fr, www.laqueueenbrie.fr, www.leplessistrevise.fr, www.limeil-brevannes.fr, www.ville-mandres-les-roses.fr, www.marollesenbrie.fr, www.mairie-noiseau.fr; www.ormesson.fr, www.perigny-sur-yerres.fr, www.mairie-santeny.fr, www.ville-sucy.fr et www.villecresnes.fr) ainsi que sur le site de publications administratives : https://www.registre-numerique.fr/plui-gpsea
- En version papier au siège de GPSEA - Direction des Affaires Juridiques, des Assemblées et du Patrimoine - 14 rue Le Corbusier, 94000 Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et au sein des 16 mairies du territoire (hors jours de fermeture exceptionnelle) :
  - **Alfortville :** Centre technique municipal (CTM), 3 rue du Capitaine Dreyfus (94140) : Lundi au vendredi 8h30-12h/13h30-17h30 (*Sauf lors des 2 permanences du commissaire-enquêteur citées ci-dessous*)
  - **Boissy-Saint-Léger :** CTM – Direction Urbanisme, 3 rue de la Pompadour (94470) : Mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h/13h30-17h30. Lundi et jeudi 13h30-17h30
  - **Bonneuil-sur-Marne :** CTM - Direction Urbanisme, 3 route de l'Ouest (94380) : Lundi au mercredi 9h-12h/13h30-17h ; vendredi 9h-12/13h30-16h30. Jeudi fermé
  - **Chennevières-sur-Marne :** Hôtel de ville - Direction Urbanisme, 14 avenue du Maréchal Leclerc (94430) : Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h-12h/14h-17h, jeudi 14h-17h et un samedi par mois (soit les 17 mai 2025 et 14 juin 2025) de 9h-12h
  - **Créteil :** Hôtel de ville - Direction Urbanisme, Place Salvador Allende (94000) : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 9h-17h, mardi 9h-12h30 et samedi 9h30-11h30 (accueil hôtel de ville)
  - **La Queue-en-Brie :** Hôtel de ville - Place de l'appel du 18 Juin 1940 (94510) : Lundi 13h30-18h, mardi au jeudi 8h30-12h/13h30-18h, vendredi 8h30-12h/13h30-17h ; samedi 9h-12h
  - **Le Plessis-Trévise :** Hôtel de ville, 36 avenue Ardouin (94420) : Lundi au vendredi 8h30-12h/13h30-17h30 ; samedi 8h30-12h
  - **Limeil-Brévannes :** Hôtel de ville, 2 Place Charles de Gaulle (94450) : Lundi au jeudi 8h30-12h/13h30-17h30, vendredi 8h30-12h/13h30-17h, samedi 8h30-12h
  - **Mandres-les-Roses :** Mairie annexe – Direction Urbanisme 4 rue du Général Leclerc (94520) : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h/14h–17h30. Mercredi fermé
  - **Marolles-en-Brie :** Hôtel de ville, Place Charles de Gaulle (94440) : Lundi 9h-12h/13h30-19h, mardi au jeudi 9h-12h/13h30-18h, vendredi et samedi 9h-12h
  - **Noiseau :** Hôtel de Ville, 2 rue Pierre Viénot (94880) : Lundi 14h-17h30, mardi au vendredi 9h-12h30/14h-17h30 et samedi 9h-12h30
  - **Ormesson-sur-Marne :** Hôtel de ville, 10 avenue Wladimir d'Ormesson (94490) : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h/13h30-18h, mardi 8h30-12h/13h30-19h et samedi 8h30-12h (*Sauf lors des 2 permanences du commissaire-enquêteur citées ci-dessous*)
  - **Périgny-sur-Yerres :** Hôtel de ville, Rue Paul Doumer (94520) : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h15-12h30/14h-17h30 et mercredi 8h-12h30
  - **Santeny :** Espace Services Citoyens, 1 rue de la Fontaine (94440) : Lundi au jeudi 8h30-12h/13h30-17h30, vendredi 13h30-17h30 et samedi 8h30-12h (*Sauf lors des 2 permanences du commissaire-enquêteur citées ci-dessous*)
  - **Sucy-en-Brie :** Hôtel de ville – Direction Urbanisme, 2 avenue Georges Pompidou (94370) : Lundi au vendredi 8h30-12h/13h30-17h30
  - **Villecresnes :** Hôtel de ville, 68 rue du Lieutenant Dagorno (94440) : Lundi, mercredi et jeudi 8h30-12h/13h30-17h30, mardi 13h30-17h30, vendredi 8h30-12h/13h30-17h et samedi 8h30-12h

Un poste informatique sera également mis à disposition du public afin de permettre la consultation du dossier d'enquête publique aux lieux susmentionnés.

Le dossier d'enquête publique intègre une évaluation environnementale et est complété des avis des personnes publiques associées et de l'avis de la MRAe Ile-de-France.

Afin de conduire cette enquête, la Présidente du Tribunal Administratif de Melun a désigné une commission d'enquête composée d'un Président, Yves MAËNHAUT et de membres titulaires, Jacky HAZAN, Aïcha HAMMOU, Frédéric ROLAND et Brice DEVRIERE. Martine MORIN est désignée en qualité de membre suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations, et propositions :
- Sur le registre dématérialisé : **https://www.registre-numerique.fr/plui-gpsea**
- Sur les registres papiers à feuillets non mobiles, cotés, paraphés et ouverts par la commission d'enquête tenus dans les 16 mairies et au siège de GPSEA.
- Par correspondance à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête - Enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Grand Paris Sud Est Avenir, Direction des Affaires Juridiques des Assemblées et du Patrimoine, 14 rue Le Corbusier, 94046 Créteil cedex
- Par voie électronique à l'adresse suivante : **plui-gpsea@mail.registre-numerique.fr**

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public aux lieux et heures fixés ci-dessous :
- **Alfortville** à l'Hôtel de ville (Place François Mitterrand) le mardi 20/05/2025 de 09h00 à 12h00 et le vendredi 13/06/2025 de 14h à 17h
- **Boissy-Saint-Léger** au CTM le mardi 20/05/2025 de 09h à 12h et le mercredi 04/06/2025 de 14h à 17h
- **Bonneuil-sur-Marne** au CTM le mercredi 21/05/2025 de 14h à 17h et mercredi 11/06/2025 de 9h à 12h
- **Chennevières-sur-Marne** à l'Hôtel de ville le lundi 19/05/2025 de 14h à 17h et le vendredi 13/06/2025 de 9h à 12h
- **Créteil** à l'Hôtel de ville (accueil) le samedi 17/05/2025 de 9h à 11h30 et à l'hôtel de ville (7ème étage) le mercredi 04/06/2025 de 14h à 17h
- **La Queue-en-Brie** à l'Hôtel de ville le samedi 24/05/2025 de 9h à 12h et le lundi 16/06/2025 de 14h à 17h
- **Le Plessis-Trévise** à l'Hôtel de ville le mercredi 21/05/2025 de 9h à 12h et le samedi 14/06/2025 de 9h à 12h
- **Limeil-Brévannes** à l'Hôtel de ville le lundi 26/05/2025 de 14h à 17h et le vendredi 06/06/2025 de 14h à 17h
- **Mandres-les-Roses** en Mairie annexe le samedi 17/05/2025 de 9h à 12h et le lundi 16/06/2025 de 9h à 12h
- **Marolles-en-Brie** l'Hôtel de ville le vendredi 16/05/2025 de 9h à 12h et le mercredi 11/06/2025 de 9h à 12h
- **Noiseau** à l'Hôtel de ville le lundi 26/05/2025 de 14h à 17h et le mercredi 11/06/2025 de 14h à 17h
- **Ormesson-sur-Marne** au CTM (11 avenue Wladimir d'Ormesson) le mardi 20/05/2025 de 14h à 17h et le jeudi 05/06/2025 de 14h à 17h
- **Périgny-sur-Yerres** à l'Hôtel de ville le jeudi 15/05/2025 de 9h-12h et le lundi 16/06/2025 de 14h à 17h
- **Santeny** à l'Hôtel de ville (Place Charles de Gaulle) le vendredi 23/05/2025 de 09h à 12h et le lundi 16/06/2025 de 14h à 17h
- **Sucy-en-Brie** à l'Hôtel de ville le jeudi 22/05/2025 de 14h à 17h et le mercredi 04/06/2025 de 14h à 17h00
- **Villecresnes** à l'Hôtel de ville le mardi 27/05/2025 de 14h à 17h et le jeudi 05/06/2025 de 14h à 17h

Dans un délai de trente jours suivant la clôture de l'enquête publique, la commission d'enquête adressera un rapport et ses conclusions motivées au Président de l'établissement public territorial GPSEA. Ces documents seront diffusés sur les sites internet mentionnés ci-dessus, et laissés à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
Au terme de l'enquête, le conseil de territoire de GPSEA se prononcera par délibération sur l'approbation du PLUi. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Le family office 199 Ventures joue la carte de la transparence

FRENCH TECH

Depuis quelques années, plusieurs entrepreneurs de la tech ont mis en place des structures d'investissement.

C'est le cas d'Andréa Bensaid, fondateur de 199 Ventures.

Charlie Perreau

Le paysage du financement de la French Tech a bien changé. Autrefois trusté par une poignée de fonds de capital-risque, il a accueilli ces dernières années les grandes entreprises (fonds de corporate venture), les fonds de capital-risque anglo-saxons, les business angels et les family offices. Cette dernière catégorie est souvent composée de grands industriels tels Peugeot (First Kind), April (Evolem) ou les Galeries Lafayette (Motier Ventures).

Mais depuis quelques années, plusieurs entrepreneurs de la tech ont aussi mis en place des structures d'investissement. C'est le cas d'Andréa Bensaid, fondateur de l'agence d'acquisition numérique Eskimoz, qui a recruté un associé, Gaultier Brun. « *J'avais envie de professionnaliser mon activité d'investissement. J'avais besoin d'un pro pour m'accompagner* », confie l'entrepreneur, qui a investi plus de 3 millions d'euros dans des start-up, avec des tickets compris entre 100.000 et 250.000 euros. Une « petite » fortune qu'il a créée grâce à deux opérations de LBO (« leveraged-buy out ») réalisées en 2019 et 2024. Il fait ainsi partie des business angels les plus actifs de la French Tech, aux côtés de Thibaud Elzière (Hexa) et Alexandre Berriche (Fleet). En bon marketeur, Andréa Bensaid a choisi un nom avec des chiffres car « *aux Etats-Unis, c'est la grosse tendance* ». Baptisée « 199 Ventures », cette structure investira dans des start-up B to C et B to B, tous secteurs confondus. Pas de ticket moyen, ni de rythme précis d'investissement. « *Comme c'est mon argent, je n'ai pas de pression* », souligne l'entrepreneur.

Structurer le marketing des start-up

199 Ventures a tout de même quelques éléments de différenciation pour faire face à la concurrence croissante dans le financement de l'amorçage. Sans grande surprise, il s'agit notamment des compétences en marketing digital d'Andréa Bensaid, qui baigne dans ce secteur depuis quinze ans en accompagnant des entreprises mais en créant aussi des outils. « *Je veux aider les start-up à structurer leur marketing car dans le monde du VC* [capital-risque, NDLR], *le marketing est la dernière roue du carrosse, après la tech, les ventes, les RH, le produit et les opérations* », estime le dirigeant, qui veut mettre fin à aux dépenses d'acquisition numérique incontrôlées des start-up.

« *J'ai vu trop de boîtes mettre presque tout l'argent de leur levée de fonds dans des ads* [publicité sur Google, Facebook, Instagram...] », raconte l'entrepreneur. Surtout, depuis le Covid-19, les coûts d'acquisition en ligne ont explosé, et ont fait couler de nombreuses marques 100 % numériques (les DNVB dans le jargon). Concrètement, elles pouvaient dépenser 20 euros pour acquérir un client qui n'allait en rapporter que 10 ! « *On va aider les boîtes de notre portefeuille à bien calculer leur retour sur investissement. Quand elles dépenseront 100 euros, elles en gagneront 400* », assure Andréa Bensaid.

199 Ventures a une autre spécificité : la transparence. Comme les start-up, les financeurs de l'écosystème sont plutôt opaques. Rares sont ceux qui partagent les performances de leurs véhicules d'investissement (souvent parce qu'elles ne sont pas très bonnes). Le family office d'Andréa Bensaid publie tout sur son site (montant investi par start-up, valeur du portefeuille...). « *On partagera toutes nos galères et échecs* », ajoute le dirigeant.

Andréa Bensaid compte déployer plusieurs dizaines de millions en cinq ans.

A ce jour, 199 Ventures a investi dans deux start-up : le VTC Stairling (50.000 euros) et Spiko, un spécialiste de la tokenisation d'instruments financiers (100.000 euros). Il compte déployer 30 millions d'euros sur cinq ans, en n'étant jamais le meneur du tour de table. Un choix fait par de plus en plus de financeurs en amorçage, ce qui intensifie la concurrence. Va-t-il s'ouvrir un jour à d'autres investisseurs institutionnels et devenir un fonds de capital-risque presque comme les autres ? « *Peut-être dans un second temps, mais pour l'instant j'ai les capitaux suffisants pour bien démarrer* », conclut l'entrepreneur. ■